

Paris, le 10 octobre 2023

## INFORMATION AUX PORTEURS DU FCP STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES

Part P : FR00112368

Vous êtes porteurs de parts du fonds commun de placement (FCP) **STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES** géré par APICIL ASSET MANAGEMENT et nous vous remercions de la confiance que vous témoignez à notre établissement.

Nous vous informons que votre OPCVM va fusionner et être absorbé par la part P de l'OPCVM **ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES** dont le gestionnaire est aussi APICIL ASSET MANAGEMENT.

### Quels changements vont intervenir sur votre fonds ?

La société de gestion a décidé de procéder à la fusion-absorption de votre FCP **STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES** dans la part P (Code Isin : FR0010283838) du **FCP ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES**.

Cette opération, s'inscrit dans un contexte de rationalisation de la gamme des fonds gérés par Apicil Asset Management. En effet, l'objectif de cette fusion-absorption est d'avoir un fonds avec un encours supérieur et de permettre aux investisseurs des fonds concernés non seulement de bénéficier d'une gestion plus optimale en raison du regroupement de leurs actifs, mais aussi d'intégrer un fonds labellisé ISR. Cette opération vous permettra en outre d'intégrer un Fonds dont la gestion repose sur une stratégie fondée sur la méthodologie M.U.S.T<sup>®</sup>. Méthodologie M.U.S.T<sup>®</sup> qui consiste à sélectionner des actions à la fois attractives économiquement et offrant une perspective d'appréciation du capital investi selon les anticipations du gérant.

### Quand cette opération interviendra ?

Cette opération de fusion/absorption entrera en vigueur le 17/11/2023, et, si vous en acceptez les termes, n'impliquent aucune action spécifique de votre part.

Attention, pour le bon déroulement de l'opération de fusion, vous ne pourrez plus demander le rachat de vos parts à compter du 14/11/2023 à 12h01 jusqu'au 17/11/2023, date de la fusion. Le fonds ayant une valorisation quotidienne, la dernière valeur liquidative du fonds **STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES** sur laquelle pourront s'exécuter des souscriptions ou des rachats avant l'opération de fusion, sera celle du 14/11/2023 avant 12h01.

**Si vous n'êtes pas d'accord avec ces modifications, vous pouvez obtenir sans frais le rachat de vos parts jusqu'au 14/11/2023 avant 12h01.**

### Quel est l'impact de cette ou ces modifications sur le profil de risque et de rémunération et/ou le profil de rendement/risque de votre investissement ?

- Modification du profil de rendement /Risque : Oui
- Augmentation du profil de risque : Non
- Augmentation potentielle des frais : Oui

Ampleur de l'évolution du profil rendement / risque : Très significatif<sup>1</sup>



<sup>1</sup>Cet indicateur se base sur l'évolution du SRI et le cas échéant du SRRI et l'évolution de l'exposition du fonds à une ou plusieurs typologies de risques

**Quel est l'impact de cette ou ces opérations sur votre fiscalité ?**

Si vous optez pour le rachat de vos parts :

Le rachat des parts du fonds **STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES** si vous en faites la demande, emporte en principe des conséquences fiscales à votre niveau. Celles-ci sont susceptibles de varier en fonction, notamment, de votre qualité, de votre résidence fiscale, des éventuels attributs fiscaux dont vous bénéficiez et/ou de l'enveloppe fiscale dans laquelle sont détenues les parts du fonds. Nous vous invitons donc à vous rapprocher de votre conseil fiscal habituel pour connaître les conséquences fiscales de cette opération au regard de votre situation fiscale propre.

**Quelles sont les principales différences entre le fonds dont vous détenez des parts ou actions actuellement et le futur fonds ?**

Voici les principales différences entre votre fonds actuel et votre futur fonds.

	<b>Avant STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES (absorbé)</b>	<b>Après ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES Part P (absorbant)</b>
<b>Régime juridique et politique d'investissement</b>		
<b>Objectif de gestion</b>	<p>Obtenir sur le long terme (5 ans minimum) une performance supérieure à celle de l'indice MSCI EMU High Dividend Yield convertie en euro en Euro (cours de clôture, dividendes nets réinvestis) nette de frais de gestion.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Le MSCI EMU High Dividend Yield est un indice dédié aux actions de la zone euro à haut dividende, sélectionnées pour l'importance et la régularité de leur taux de distribution</li> </ul> <p><u>Fourchettes d'exposition des principales catégories d'actifs utilisées:</u></p> <p>Actions de la zone euro : [85% à 100%] de l'actif net</p> <p>Obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire : [0% à 10%] de l'actif net</p> <p>Instruments dérivés : Le FCP peut intervenir sur des contrats à terme fermes négociés sur des marchés réglementés ou organisés des pays membres de l'OCDE</p> <p>Instruments intégrant des dérivés : Néant</p>	<p>Obtenir, par le biais d'une gestion discrétionnaire, une performance nette de frais de gestion supérieure à celle de son indice de référence MSCI EMU sur une durée de placement recommandée de 5 ans, en adoptant une logique ISR. Pour atteindre son objectif de gestion, le fonds s'appuie sur une méthodologie d'investissement propriétaire de la société dénommée M.U.S.T® (<i>Measurement Under Standardized Tools</i>) visant la sélection d'actions (<i>stock picking</i>) à la fois attractives économiquement et offrant une perspective de valorisation du capital.</p> <p><u>Fourchettes d'exposition des principales catégories d'actifs utilisées:</u></p> <p>Actions de la zone euro : [60% à 120%] de l'actif net dont [75% à 100%] sur les marchés réglementés et [0% à 15%] pour les entreprises à petites et moyennes capitalisations</p> <p>Obligations, titres de créances et instruments du marché monétaire : [0% à 25%] de l'actif net</p> <p>Instruments dérivés : [75% à 120%] de l'actif net</p> <p>Instruments intégrant des dérivés : [0% à 10%] de l'actif net</p>

Indicateur de référence	MSCI EMU High Dividend converti en Euro (div net réinv).	L'indicateur de référence retenu est le MSCI EMU Index (EUR) (Net) (code BLOOMBERG: MSDEEMUN INDEX)
Critères extra-financiers pris en compte ou modifiés (uniquement dégradations significatives) dans la méthode de gestion	Néant	<p>L'OPC ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES est labellisé par le Label ISR.</p> <p><i>Caractéristiques extra-financières / Analyse ISR : Les 4 piliers de l'analyse ISR sont : l'Environnement, le Social, la Gouvernance (ESG) et les Controverses. Plusieurs indicateurs sont pris en compte pour la notation de chaque pilier.</i></p> <p>Le processus ISR couvre 90 % au minimum de la poche actions, Chaque action notée doit respecter une notation de risque ESG supérieure ou égale à 4.3 sur une échelle de 0 à 10, une notation, E, S et G supérieure ou égale à 6 sur une échelle de 0 à 10 ainsi qu'une notation Carbon Emission supérieure ou égale à 6 (Echelle allant de 0 à 10). Par ailleurs des exclusions sectorielles sont appliquées : divertissement pour adultes, jeux d'argent, Tabac, Armes controversées, etc.</p>

Modification du profil de rendement/risque ou dans le cadre de l'établissement d'un DIC du profil de risque et de rémunération recherché			
Evolution de l'exposition aux différentes catégories de risques	Liste avec les fourchettes d'exposition	Liste avec les fourchettes d'exposition	Contribution au profil de risque par rapport à la situation précédente :
	Risque de marché actions : [85% à 100%] de l'actif net	Risque de marché actions : [75 % à 120%] de l'actif net	+
	Risque de baisse des actions lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations : Non indiqué	Risque de baisse des actions lié aux marchés des petites et moyennes capitalisations : [0% à 15%]	+
	Impact des produits dérivés : Néant	Impact des produits dérivés : [0% à 10%]	+
	Risque de taux : [0% à 10%]	Risque de taux : [0 % à 25 %] de l'actif net.	+
	Risque de crédit : [0 % à 10 %] de l'actif net.	Risque de crédit : [0 % à 25 %] de l'actif net.	+

	Risque de volatilité : Néant	Risque de volatilité : Non indiqué	+
	Risque de durabilité : Néant	Risque de durabilité : Non indiqué	+
	Risque ESG : Néant	Risque ESG : Non indiqué	+
	Risque lié à la détention d'obligations convertible : Néant	Risque lié à la détention d'obligations convertible : [0% à10%] de l'actif net	+

Frais			
<b>Frais Maximum</b>	<b>Frais de gestion directs :</b> 1,20 % TTC maximum annuel	<u>Pour la part P :</u> <b>Frais de gestion directs :</b> 1,85 % TTC maximum annuel	
<b>Frais courants</b>	<b>Frais indirects maximum (commission et frais de gestion) :</b>  Néant  <b>Frais administratifs externes à la société de gestion :</b>  Néant	<b>Frais indirects maximum (commission et frais de gestion) :</b> Accessoire (le FCP investit moins de 10% de son actif en OPC)  <b>Frais administratifs externes à la société de gestion :</b>  0,15 % TTC max annuel	  
<b>Commission de surperformance</b>	Néant	20% TTC Maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et celle de l'indice de référence (MSCI EMU) libellé en Euro et calculé dividendes réinvestis. Le fonds ne prélève pas de commission de surperformance si la performance est négative.	

Informations pratiques		
Dénomination	<u>STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES</u>	<u>ROCHE- BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES</u>
ISIN	Part P : FR0011012368	Part P : FR0010283838
Modalités de rachat	Exclusivement en numéraire	En numéraire ou en Nature
Montant minimum de souscription	Part P : 1/1 000 de part	Part P : Initiale : 1/100.000 de parts Ultérieures : 1/100.000 de parts  * Le montant minimum de souscription initial ne s'applique pas à la souscription qui pourrait être réalisée par la Société de Gestion ou des entités appartenant au même groupe

Ces modifications ont reçu un agrément de la part de l'AMF en date du 04/09/2023.

#### Éléments clés à ne pas oublier pour l'investisseur

Si cette opération vous convient, vous n'aurez aucune démarche à effectuer et vous deviendrez donc porteur du Fonds absorbant. Si toutefois cette opération ne vous convient pas, nous vous rappelons que vous disposez de la possibilité de procéder à un transfert de vos avoirs vers la catégorie de part de votre choix (part P, part I, part IXL et part Z de l'OPCVM absorbant), et enfin de la possibilité de demander le rachat sans frais de vos parts (du Fonds absorbé) à tout moment et jusqu'à l'issue de l'opération, sous réserve de la période de sortie sans frais. Si vous n'avez pas d'avis sur l'opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel ou de votre distributeur.

Nous vous rappelons également la nécessité et l'importance de prendre connaissance du document d'information clé pour l'investisseur (DICI) et du prospectus qui sont tenus à votre disposition au siège de la société de gestion.

Le prospectus et les Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur relative à l'OPCVM Absorbant ne seront pas modifiés en conséquence de la fusion.

Ces documents ainsi que les derniers documents annuels, périodiques et la composition des actifs sont mis gratuitement à la disposition des porteurs sur simple demande écrite adressée à :

Apicil AM  
20 rue de la Baume, 75008 Paris  
Ou appelez-le : +33 (0)1 55 31 24 00.

Les documents sont également consultables sur le site Internet [www.apicil-asset-management.com](http://www.apicil-asset-management.com).

Enfin, nous vous invitons à prendre régulièrement contact avec votre conseiller pour faire le point sur vos placements et votre situation. Nous vous remercions de la confiance que vous nous accordez et vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

ANNEXE

A titre illustratif, si l'opération de fusion avait eu lieu le 03/10/2023, la parité d'échange, soit le rapport entre la valeur liquidative du fonds absorbé FCP STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES (Part P) et la valeur liquidative du fonds absorbant ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES ( Part P) aurait été de 0,20069.

Les porteurs de parts du fonds auraient donc reçu 0 part et 20069 cent millièmes de parts du fonds absorbant FCP ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES ainsi qu'une soulte de 0,01 € contre une part du fonds absorbé.

Les valeurs liquidatives des FCP ont été évaluées sur les derniers actifs au 03/10/2023 :

STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES

Actif net (K€) 39079	Nombre de parts 118156,88	Valeur liquidative (€) 330,74
----------------------	---------------------------	-------------------------------

ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES

Actif net (K€) 16461	Nombre de parts 9988,92794	Valeur liquidative (€) 1647,97
----------------------	----------------------------	--------------------------------

Le nombre de parts attribuées dépend de la valeur liquidative au jour de la fusion, soit celle calculée au 17/11/2023.

Le calcul de la parité d'échange définitive sera établi en millièmes de parts, sous le contrôle des commissaires aux comptes de ces FCP.

Au terme de cette opération le FCP absorbé STRATEGIE EUROACTIONS DIVIDENDES sera dissous de plein droit et le capital de la part P du FCP absorbant ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES sera augmenté en conséquence.

De fait, les parts créées par la part P du FCP absorbant ROCHE-BRUNE EURO VALEURS RESPONSABLES seront immédiatement et directement attribuées aux porteurs de part du FCP absorbé en fonction de la parité d'échange, selon la parité définie ci-dessus à titre indicatif, plus éventuellement une soulte en espèces représentant la valeur de la fraction de la part formant rompus.